



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du jeudi 23 juin 2022

Délibération n°06-2022-06

Point n° 6 | Location de la résidence Marguerite Broquedis

<p>Exposé des motifs</p> <p>La résidence « Marguerite Broquedis » se substituera à la résidence « Clé de Sol » dont la fermeture est prévue le 31 août 2023. Ce projet vise à moderniser et développer le parc immobilier du Crous de Bordeaux-Aquitaine.</p> <p>Élaboré en partenariat avec Pau Béarn Habitat, ce projet fait l'objet d'une convention fixant les droits et obligations des parties concernant la location de la résidence réservée aux étudiants et répondant à la réglementation de l'aide au logement locatif.</p> <p>Ce projet locatif comportera 116 logements de type T1 livrés au plus tard le 1^{er} février 2023. Cette convention de location est prévue pour une durée initiale de 12 ans renouvelable.</p> <p>La location de l'ensemble immobilier est consentie moyennant une redevance annuelle calculée pour chaque période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre suivant, sur la base du prix de revient et du financement définitif de l'opération pour Pau Béarn Habitat. Le montant annuel de la redevance correspond en moyenne à 243 976 €, qui est équilibré par l'apport des loyers étudiants. (<i>cf. annexe – Projet de convention de location : résidence Marguerite Broquedis</i>).</p>
<p>Projet de délibération</p> <p>Le conseil d'administration approuve la convention de location de la résidence Marguerite Broquedis et autorise le directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine à signer ladite convention.</p>
<p>Votants présents ou représentés</p> <p>Pour :19 Contre : 0 Abstentions :0</p>



Le 24 juin 2022

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine
Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE